



LA PLAINE SAINT-JACQUES À ORMOY

FICHE DE LOT LOT LIBRE



**À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT
AU DOSSIER DE DEMANDE DE
PERMIS DE CONSTRUIRE**



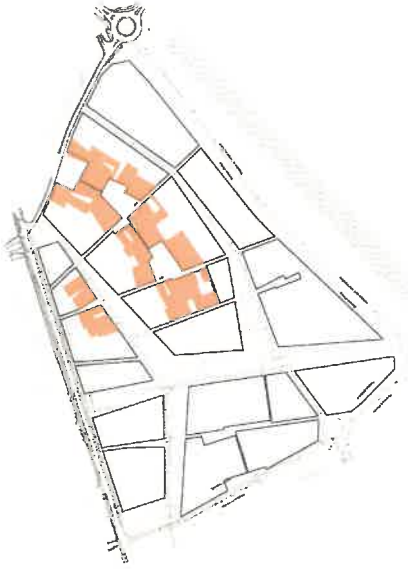
PRÉSENTATION

SOMMAIRE

- 2 — Présentation
- 6 — Prescriptions urbaines
- 9 — Prescriptions architecturales
- 13 — Prescriptions paysagères
- 17 — Prescriptions environnementales
- 19 — Principes fonctionnels et réseaux

PRÉSENTATION

La présente fiche de lot concerne les lots libres, situés au centre du nouveau quartier sur les cours (piacettes), en cœur d'îlot et sur quelques rues à double sens. Elle définit les prescriptions urbaines, architecturales et paysagères à respecter par les projets dans ces parcelles.



PRÉAMBULE

La présente fiche de lot s'appuie sur plusieurs documents nécessaires à sa compréhension.

Elle s'inscrit dans le Plan Directeur de la ZAC Plaine Saint-Jacques d'Ormay et précise le Cahier des Prescriptions et Recommandations Urbaines, Architecturales et Paysagères. Elle est accompagnée par le cahier de limite de prestations techniques.

Les projets de constructions devront être conformes au PLU. En cas de contradiction entre le présent document et le PLU, ce dernier prévaut.

Un VISA favorable par la SORGEM via l'architecte coordinateur de la ZAC sera nécessaire avant tout dépôt de permis de construire en Mairie, et ce afin de s'assurer que les dossiers déposés respectent la présente fiche de lot.

